





Le bâtiment abritant la Chancellerie d'Etat avant 1780, rue du Vieux-Collège No 9.

SION IL Y A 200 ANS

A part les gravures, «belles infidèles» souvent trop flatteuses, rares sont les documents qui nous renseignent expressément sur l'aspect de nos localités dans les temps passés. C'est donc un texte exceptionnel que nous livrons à la curiosité des membres de *Sedunum Nostrum*, puisqu'il dévoile quelques traits caractéristiques de Sion vers 1780.

Il s'agit en fait d'un fragment de brouillon provenant du fonds de Rivaz, conservé aux Archives cantonales sous la cote Rz 71/8, non signé mais autographe évident de l'inventeur Isaac de Rivaz, non daté mais antérieur au grand incendie de 1788. Pour en faciliter la lecture, nous en avons modernisé l'orthographe et la ponctuation. Les lacunes de l'original sont signalées par trois tirets entre crochets.

A la suite, on trouvera une notice sur le principal témoin conservé de cette année faste que fut 1780 pour la capitale du Valais : la nouvelle Chancellerie, aujourd'hui partie intégrante et la plus ancienne du Pénitencier cantonal, au sommet de la rue des Châteaux.

GC

Description de la cérémonie pour le renouvellement d'alliance entre les Cantons catholiques, et leurs alliés, tenue à Sion le [mardi 14 novembre 1780]

En ces temps-là, il arriva que le temps du renouvellement de l'Alliance entre les Sept Cantons catholiques et leurs alliés étant arrivé, ce fut le tour du Valais d'en avoir la solennité. A la Diète de mai 1778 fut fixée l'année où on la jurerait.

On ne parlait que d'embellissement, et refactures de toute espèce ; tout se borna à ce qu'on va voir.

Plusieurs années auparavant, on avait résolu de bâtir une Chancellerie pour l'Etat, qui avait pour Chancellerie alors une cave dessous le Collège, vis-à-vis de l'église de la Trinité.

Une dispute survenue entre l'évêque et l'Etat au sujet d'un ex-jésuite, qu'on voulait expulser et que l'évêque retenait dans son château, fit rompre une séance, que l'on vint tenir à la Maison de Ville de Sion pendant toute ladite Diète. L'évêque n'y vint point assister. Au même moment, on fit venir l'entrepreneur de la nouvelle Chancellerie, Italien nommé Pierre Laveduaz, le même qui avait bâti la Maison des châtelains du Bouveret au bord du lac. On lui donna ordre d'ajouter à la Chancellerie qu'il bâtissait un étage où il y eût une salle à pouvoir tenir les assemblées. Il la fit telle qu'elle se voit.

Ce fut là qu'on se disposait de tenir l'assemblée du jour du renouvellement d'alliance. M. le comte Pancrace de Courten, plusieurs années auparavant fut prié (nous ne savons à quelle instigation) de vouloir prendre à lui tous les préparatifs, c'est-à-dire donner les ordres et pourvoir à ce que rien ne manquât, et qu'en général tout allât bien. Il l'accepta, à condition qu'on lui donnât deux assistants, qui furent M. Gabriel de Kalbermatten, grand châtelain de Sion, et M. Barberin, secrétaire de la ville. Il fit venir en mai 1780 un soldat de son régiment, qui était pour lors en garnison à Belle-Ile, pour peindre les tapisseries de ladite salle, qui devaient être des fleurs ; dans les trumeaux des fenêtres et au-dessus : les batailles où chaque canton avait fait quelque action mémorable. Ce peintre tomba malade, et le temps devenant

fort court par cet accident, on se servit de divers Italiens qui par hasard passèrent. Malgré tout cela, la peinture ne fut qu'ébauchée au jour de l'Alliance.

On décora ladite salle de deux cheminées de marbre, et de plusieurs glaces qui s'y voient encore aujourd'hui. Ledit comte de Courten fit un voyage à Paris au mois de [---]. Il fit alors les différentes emplettes nécessaires à cette cérémonie ; il se procura le maître d'hôtel du prince de Beaufremont, nommé Le Baillif, avec [---]. Il se procura des fauteuils qui se voient encore aujourd'hui.

Une autre bande fut prise à Besançon. La bande de Besançon travailla tout l'été à faire divers, surtout poudre de couleur pour les desserts, et en général tout ce qu'on pouvait préparer à l'avance et transporter. Il en arriva [---] caisses au pays, le [---] octobre 1780. Ils apportèrent encore [---] chariots de bagages, batterie de cuisine et ustensiles nécessaires ainsi que les drogues qu'ils auraient eu de la peine à se procurer au pays.

Revenons aux embellissements.

La ville de Sion avait souffert deux ans auparavant d'une inondation décrite au fol. [---]. Son pavé, depuis la fontaine du Milieu, avait été emporté totalement jusqu'à la Porte du Rhône.

On fit le projet de le refaire dans toute la ville et de le niveler de façon que l'on pût aller partout pour laver les rues. On fit venir des paveurs de Piémont par la voie de Messieurs Grégoire et Félix de Kalbermatten, officiers retirés de Piémont. Ces paveurs, au nombre de quatre, arrivèrent au mois de mai 1780. Ils repavèrent toute la ville tant bien que mal.

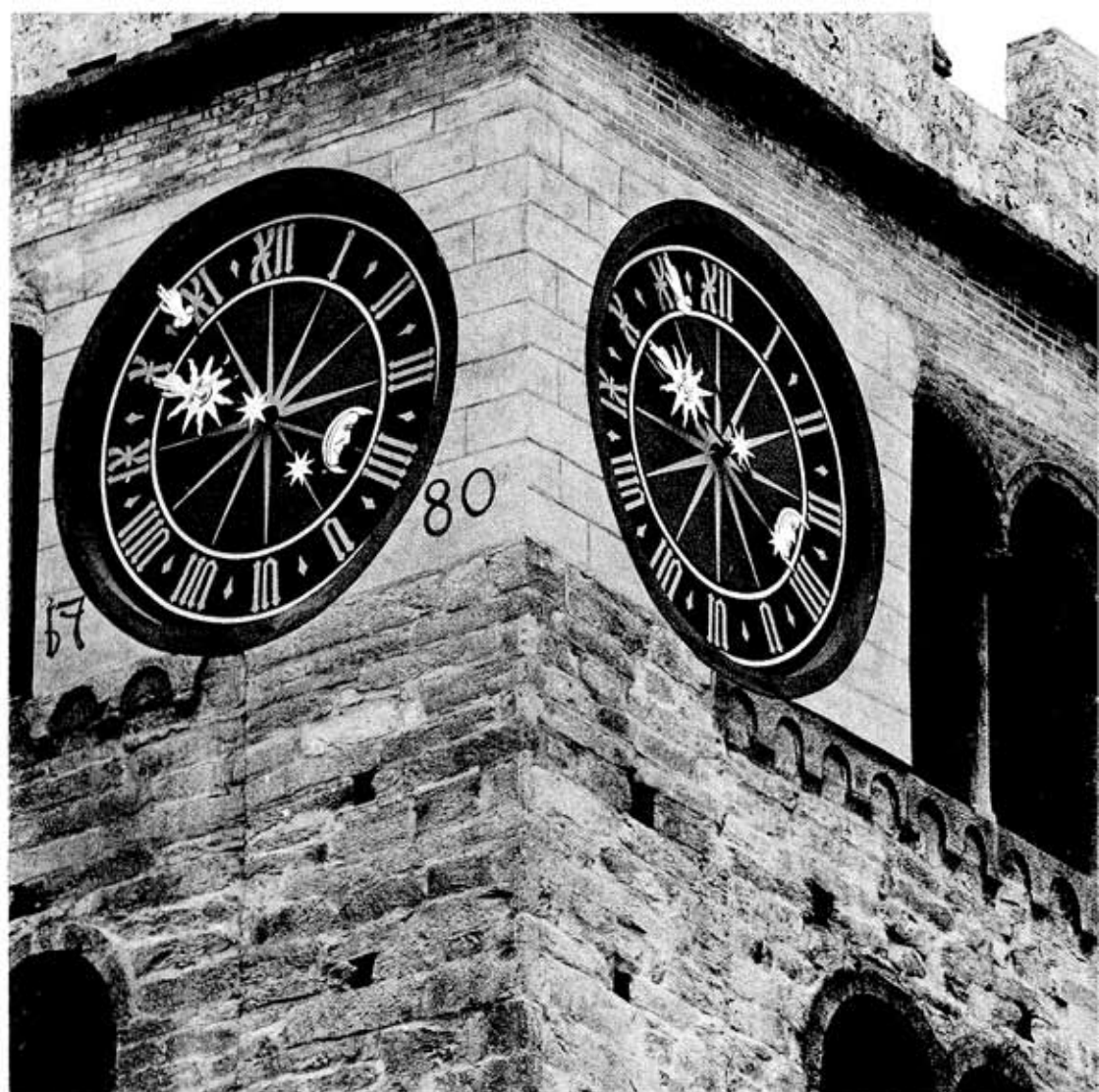
On fit blanchir la Maison de ville, faire au Lion d'Or des fenêtres à carreaux, qui étaient à cibles auparavant, toutes délabrées.

On avait parlé d'abattre la maison des Pellissier, autrefois de l'évêque Jost, au coin de la rue de Conthey en arrivant sur le Grand Pont à gauche, mais elle resta délabrée comme elle était.

Pas une maison ne fut blanchie.

On fit venir de Besançon des lanternes à réverbère, qu'on plaça en divers endroits de la ville et qui faisaient assez bon effet.

Le Chapitre fit rougir une partie du clocher de la cathédrale, contre Martigny, depuis la naissance de la flèche jusqu'au bas des fenêtres du clocher, laissant le reste en son entier état.



La partie haute du clocher de la cathédrale, (re?)peinte en rouge en 1780.

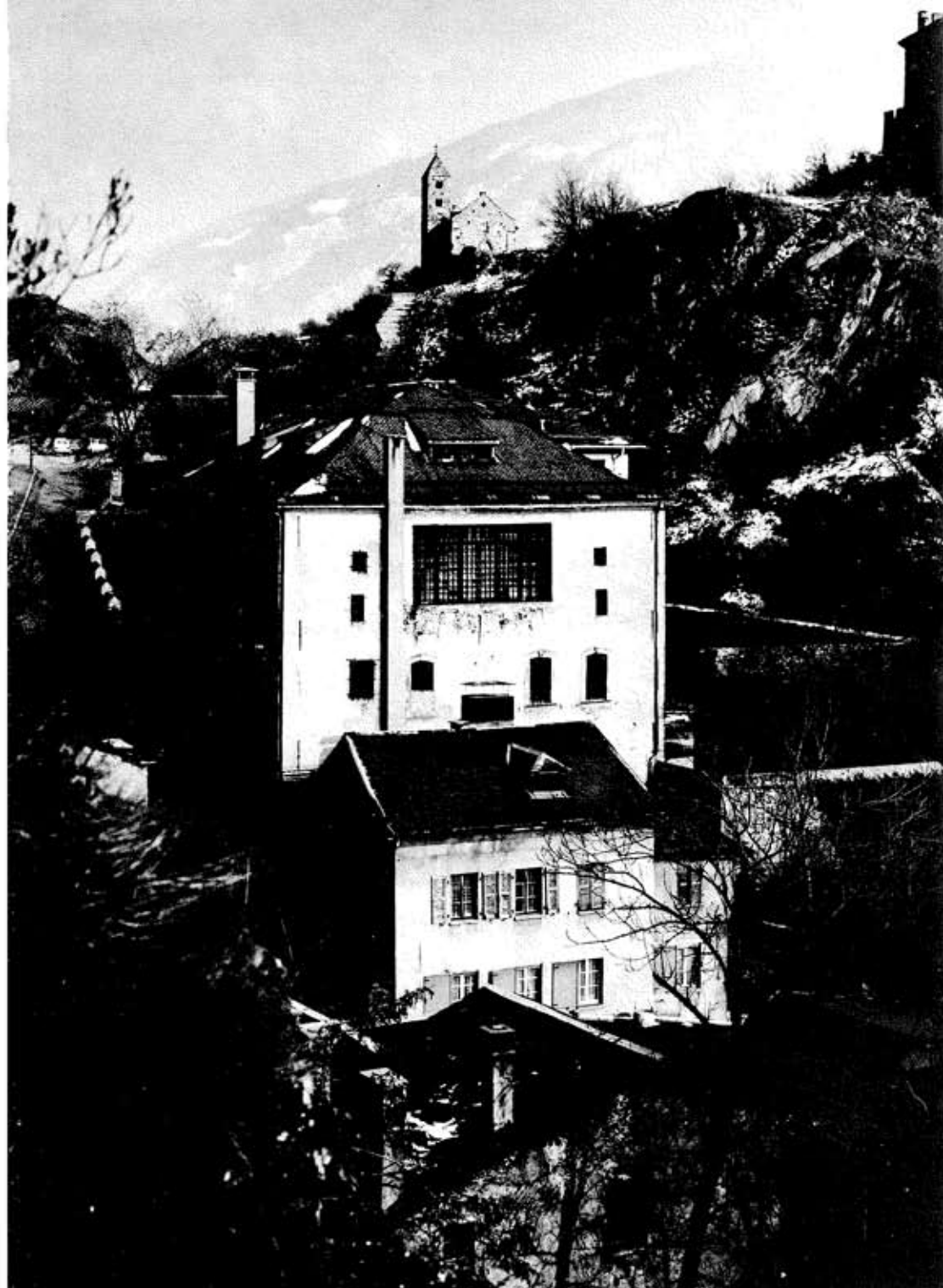
La muraille du cimetière fut blanchie et les coins mis en jaune, et on fit des portes de bois en façon de palissades pour le cimetière.

Les particuliers ne firent rien à l'extérieur de leurs maisons.

La cathédrale dans son intérieur resta telle qu'elle était auparavant, elle fut balayée parce que le sacre de l'évêque se trouva la veille du jour de l'Alliance.

L'évêque fit blanchir et mettre en jaune l'escalier du château, mais il ne fit pas crépir les allées et voûtes qui conduisent à la chapelle.

[Isaac de Rivaz]



A propos de la nouvelle Chancellerie

Après de longues discussions, la Diète valaisanne décida en mai 1774 de faire construire une nouvelle Chancellerie, c.-à-d. d'abord un endroit où l'on pût convenablement conserver et classer les Archives de l'Etat. En décembre 1775, elle ratifia l'achat d'une maison à la rue des Châteaux, qui appartenait aux enfants du peintre Pierre Heintz et qui fut transformée, soit pratiquement réédifiée de 1776 à 1780.

L'entrepreneur cité par Isaac de Rivaz, Pierre Laveduaz, plus couramment appelé Jean-Pierre Delavedova ou Delavedua, est l'un de ces maçons-architectes piémontais, originaires de la Val Sesia pour la plupart, auxquels on doit les principales constructions en Valais du XVIIe à la fin du XVIIIe siècle. Celui-ci avait précédemment élevé, de 1768 à 1770, l'église d'Héremence, sacrifiée au «béton» deux siècles après. Nous ne disposons pas d'autre information que le texte d'Isaac de Rivaz sur sa participation à la bâtisse de la Tour du Bouveret, dès 1773. A Sion, à une date indéterminée, qui pourrait néanmoins se situer entre 1780 et 1786, il démolira et reconstruira partiellement la maison Pellissier dont il a été question auparavant, qui est connue dès 1788 comme la maison neuve d'un autre maçon-entrepreneur-architecte, valaisan celui-ci, Jean-Joseph Andenmatten (actuellement 2, rue de Conthey). Un autre Delaveduaz, Jacques de son prénom et probable parent de (Jean-) Pierre, paraît avoir collaboré au chantier de l'hôpital (devenu Conservatoire cantonal de musique et Pouponnière valaisanne) en tant que maître charpentier, vers 1777-1778.

Sans investigation archéologique préalable, il est malaisé de préciser aujourd'hui dans quelle mesure le bâtiment que Delavedua avait remanié à la rue des Châteaux correspond à celui qui nous est parvenu. En effet, la nouvelle Chancellerie fut, sinon la «proie des flammes», du moins gravement endommagée par le feu lors du grand incendie qui ravagea la ville de Sion le 24 mai 1788.

Les réparations ne tardèrent pas car, en 1792 déjà, la Diète ordonnait l'aménagement d'un magasin à grain dans la maison de la Chancellerie d'Etat. En 1796, on décida que l'étage supérieur serait pourvu de volets, et que dans celui du milieu on établirait deux locaux pour y entreposer le grain. Enfin, les Archives de l'Etat, vraisemblablement transférées à Sierre au moment de l'incendie, auraient dû être ramenées à la Chancellerie environ huit jours avant la Diète de mai 1797. Or, à cette date, on annonça le transport pour le mois suivant...

Nous ne suivrons pas plus avant le destin de cet édifice, transformé plus tard en Maison de force, c.-à-d. en prison. Bornons-nous à regretter son état de conservation, ou plutôt de dégradation inquiétant, et à souhaiter surtout pour ce monument «doublement historique» une affectation nouvelle, qui permette de rendre ne fût-ce qu'un tout petit peu de son lustre d'origine à ce haut-lieu de l'histoire du Valais et de Sion à la fin de l'Ancien Régime.

Gaëtan Cassina

Pour en savoir davantage

- sur la topographie de Sion sous l'Ancien Régime :

François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon, «Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVIIe et XVIIIe siècles», dans *Vallesia*, t. XXXV, 1980, pp. 127-436, spécialement pp. 206-207 et 367 (Chancellerie d'Etat), p. 296 (ancienne maison Pellissier) ;

Albert de Wolff, «Plans visuels inédits de Sion (XVIe - XIXe siècle)», dans *Vallesia*, t. XXIV, 1969, pp. 133-152 ;

- sur le renouvellement d'alliance et les festivités auxquelles il donna lieu :

Anton Gattlen, «Bundeserneuerung zwischen den sieben katolischen Kantonen und dem Wallis, Sitten 14. und 15. November 1780», dans *Walliser Jahrbuch*, 1952, pp. 27-37 ;

- sur le sacre de Mgr Zen Ruffinen :

† Jacques Calpini, «Relation des cérémonies du renouvellement d'alliance entre le Valais et les cantons catholiques et du sacre de Mgr Zen-Ruffinen, évêque de Sion, en 1780», dans *Vallesia*, t. XXXIII, 1978, pp. 467-472.

En couverture :

L'Hôtel de ville et les bâtiments confiés aux Jésuites (théâtre, ancienne résidence, ancienne église de la Trinité), vers 1760-1770 (Archives de la Bourgeoisie de Sion, aux Archives cantonales, ABS 77/19).

SEDUNUM NOSTRUM : Rue de Lausanne 27, CH-1950 SION.

Photographies : Jean-Marc Biner, Bramois.

Imprimerie R. Curdy SA - Sion.